

**FACIL UTIL**

200, RUE PIERRE CLOSTERMANN Z.A. MARCEL DORET  
62100 Calais  
Email : facil-util@facil-util.fr  
Tel : 03.21.80.28.78  
Mobile : 06.59.65.30.92

**IVECO DAILY FOURGON 35C18 RJ EMPATTEMENT 4100  
H2 (Ref:N193916)**

**0 KM**



<b>Cylindrée</b>	3.0 cc
<b>Carburant</b>	DIESEL
<b>PUISSANCE (CV)</b>	180 cv   7 ch (132kw)
<b>CO2</b>	320 g/km
<b>BOÎTES DE VITESSES</b>	AUTOMATIQUE
<b>Portes</b>	5
<b>Carrosserie</b>	VU
<b>KM</b>	40km
<b>Immat</b>	04/06/2024

**Couleur**  
50105 - BLANC POLAIRE

**44.600 € HTVA**

## OPTIONS

Attelage de remorque fix - Bluetooth - Caméra de recul - CARTOGRAFIE EUROPE - Climatisation automatique - Écran tactile 7" - Kit Fumeur - Système de navigation - Phares antibrouillard - Aide au stationnement arrière - Radio DAB - Régulateur et limiteur de vitesse - réservoir 100 l - Rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - Roue de secours - Sièges avant chauffants - siège conducteur suspendu - USB -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - adblue® - aide au démarrage en côte - airbag conducteur - alerte d'oubli de ceinture de sécurité - antidémarrage - banquette 2 places - ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au pays-bas. - ceintures de sécurité réglables en hauteur - cloison complète - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour - grille avant en finition chrome - kit de réparation de pneus - marche pied arrière - pare-brise athermique - phares principaux halogènes - porte coulissante à droite - programme de stabilité électronique - répartition électronique de la force de freinage - roue jumelé - start/stop automatique - système de contrôle de traction asr - système de limitation de vitesse - système de verrouillage centralisé - tissu - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.